



Communiqué de presse

TROISIÈME PLAN D'ACTION POUR L'ACCESSIBILITÉ AUX RIVES ET AUX PLANS D'EAU DU GRAND MONTRÉAL BLEU

INVESTISSEMENT DE 673 552 \$ À PINCOURT POUR LE RÉAMÉNAGEMENT DU PARC BELLEVUE

PINCOURT, le 22 février 2012 – Le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, M. Laurent Lessard, le maire de Montréal et président de la Communauté métropolitaine de Montréal, M. Gérald Tremblay, et M. Yvan Cardinal, maire de la Ville de Pincourt, sont heureux d'annoncer une participation financière conjointe de 673 552 \$ pour le réaménagement du parc Bellevue dans le cadre du Troisième plan d'action pour l'accessibilité aux rives et aux plans d'eau du Grand Montréal Bleu, appelé aussi « Fonds bleu ».

Ce projet d'importance vise à redonner à la population un accès privilégié et sécuritaire à ce merveilleux plan d'eau qu'est la rivière des Outaouais. Les travaux effectués comprennent, entre autres, des réaménagements au niveau du stationnement, de l'éclairage, des jeux pour enfants et, surtout, en bordure de la Baie Daoust où la circulation automobile est interrompue et modifiée sur le chemin Duhamel afin de permettre l'aménagement éventuel d'une piste cyclable de 900 mètres qui longera le bord de l'eau et se prolongera jusqu'à celle de la 5^{ème} avenue. La Ville de Pincourt a, quant à elle, investi 473 552 \$ dans ce projet à long terme qui profitera aux familles, aux amateurs de plein air, de sports nautiques et d'activités culturelles.

De plus, dans le cadre du Second plan d'action pour l'accessibilité aux rives et aux plans d'eau du Grand Montréal Bleu, la Ville a reçu un montant additionnel de 151 334 \$ pour l'acquisition de la propriété enclavée dans le parc Bellevue qui servira éventuellement de point de rassemblement pour des activités à caractère culturel, communautaire et sportif.

« En plus de faciliter l'accessibilité à un plan d'eau important, ce projet est avantageux à bien des égards puisqu'il renforce le potentiel récréotouristique du secteur et améliore la qualité de vie de sa population. Je souhaite que ce réaménagement suscite l'intérêt des visiteurs et que tous profiteront pleinement des infrastructures qui y seront développées », a fait savoir le ministre M. Laurent Lessard.

« La contribution du Fonds pour l'accessibilité aux rives et aux plans d'eau aura permis à la Ville de Pincourt de concrétiser son projet de mise en valeur de ce parc à caractère riverain dans la perspective de développement bleu et vert que la Ville de Pincourt souhaite adopter » a indiqué le maire de la Ville de Pincourt, M. Yvan Cardinal.

Pour le maire de Montréal et président de la Communauté métropolitaine de Montréal, M. Gérald Tremblay, « l'aménagement du parc Bellevue illustre de façon concrète l'apport positif que peut avoir la mise en place d'un fonds métropolitain pour la réalisation de projets à vocation locale et régionale. En plus de consolider les différents services offerts aux citoyens, ce projet contribue à la mise en valeur des berges de la rivière des Outaouais tout en permettant à la population de se réapproprier ce milieu naturel dans le respect de l'environnement ».

L'ensemble des travaux réalisés au parc Bellevue totalise un investissement de 673 552 \$. De cette somme, un montant de 200 000 \$ est assumé à parts égales par la Communauté métropolitaine de Montréal et le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, alors que la Ville de Pincourt contribue au projet à la hauteur de 473 552 \$.

Ce projet de réaménagement au parc Bellevue fait partie des 16 projets ayant été retenus pour l'ensemble du territoire de la Communauté dans le cadre du Troisième plan d'action pour l'accessibilité aux rives et aux plans d'eau du Grand Montréal Bleu. Au total, ces 16 projets représentent un investissement minimal de 4,5 M\$, dont 3 M\$ sont financés à parts égales par la Communauté métropolitaine de Montréal et le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire. De leur côté, les municipalités participantes investissent plus de 1,5 M\$.

* * *

Depuis le début de ses activités en 2002, le Fonds bleu soutient les municipalités qui oeuvrent concrètement à la protection et à la mise en valeur des rives et des plans d'eau. De 2002 à 2009, il a contribué au financement de 68 projets d'une valeur globale de plus de 41,9 M\$, dont 6 M\$ proviennent du gouvernement du Québec, 10,5 M\$ de la Communauté et plus de 25,5 M\$ des municipalités concernées. Pour en savoir davantage sur les différents projets financés dans le cadre du plan d'action, visitez le site Internet de la Communauté à l'adresse suivante : <http://cmm.qc.ca/BleusVerts>.

- 30 -

Source :

Danielle Carbonneau
Responsable des communications
Ville de Pincourt
514 453-8981, poste 346

Marie-Claude Forget
Analyste en environnement
Service de l'environnement
Communauté métropolitaine de Montréal
514 350-2550

Pour information :

Julie Boivin
Attachée de presse
Cabinet du ministre des Affaires municipales,
des Régions et de l'Occupation du territoire
418 691-2050

Dominique Bouchard
Coordonnateur aux relations publiques
Direction des communications
Ministère des Affaires municipales, des Régions
et de l'Occupation du territoire
418 691-2015, poste : 3823